

## **Les Schémas Actanciels dans le Dictionnaire :Point de Convergence entre la Morphologie et la Sémantique Lexicale**

**Serge Verlinde, Thierry Selva, Gérard Petit\*, Jean Binon**

Grelep, K.U.Leuven - Université catholique de Leuven

\*Université Paris X, Nanterre

{serge.verlinde, thierry.selva, jean.binon}@ilt.kuleuven.ac.be; gerard.petit@noos.fr

### **Résumé**

À une rare exception près, la morphologie lexicale, et plus particulièrement les paradigmes dérivationnels, occupent une place de second rang dans les dictionnaires (d'apprentissage) du français. Leur maîtrise est toutefois indispensable pour un bon maniement de la langue.

Le texte linéaire du dictionnaire papier n'est pas étranger à cette carence.

Dans le *Dafles (Dictionnaire d'apprentissage du français langue étrangère ou seconde)*, un dictionnaire électronique non basé sur une version papier, ces paradigmes dérivationnels sont reconstitués dans toute leur complexité sous la forme de schémas actanciels, axés autour du verbe, le noyau de la phrase. Outre les dérivés, ces schémas permettent également d'intégrer les noms et les collocations prototypiques qui gravitent autour du verbe.

Les réseaux linguistiques et conceptuels ainsi visualisés font éclater les limites de l'article de dictionnaire pour donner naissance à une représentation du vocabulaire qui doit faciliter l'organisation de celui-ci dans le lexique mental du locuteur.

### **1. La Morphologie Lexicale dans les Dictionnaires (d'apprentissage) du Français**

Depuis toujours la morphologie lexicale au sens large est le parent pauvre de l'activité lexicographique. Elle occupe une place de second rang dans les procédures de traitement adoptées par les dictionnaires (d'apprentissage). Sa représentation sémantique en est affectée d'autant qu'elle ne constitue pas une donnée facilement repérable dans le dictionnaire. Or, la morphologie lexicale constitue un élément clé de l'apprentissage d'une langue. Une bonne maîtrise des paradigmes dérivationnels, très variés en français, a une influence sur les capacités de formulation de l'allophone.

Les dictionnaires d'apprentissage du français, tel le *Dictionnaire du français*, ne prêtent aucune attention particulière à ces paradigmes. Le seul dictionnaire du français à revendiquer une approche linguistique de la construction du lexique est le *Robert méthodique*, dictionnaire destiné à des locuteurs natifs. Inspiré par l'analyse structurale et distributionnelle, ce dictionnaire fonde ses repérages sur la récurrence d'une forme interprétable. C'est ainsi que si *mémor-* est considéré comme base de dérivation car isolable dans *mémorable*, *mémorandum* (qui mériterait que l'on s'y arrête), *mémorial*, *mémorialiste*, *mémoriser*, *mémorisation*, en revanche que dire de *merc-*, isolé car présent dans *commerce*, *commercer*, *commerçant*, *commercial*, ..., et *mercenaire* ? Une telle conception, fondée sur une approche étymologique et/ou distributionnaliste, ne correspond pas à l'intuition du locuteur moyen, pour qui *commerce* n'est pas *a priori* un mot construit.

On voit à quels résultats non seulement contre-intuitifs mais morphologiquement discutables aboutit cette démarche. La recherche du sens à tout prix conduit à sursémantiser l'unité.

En outre, les dictionnaires déconstruisent les paradigmes dérivationnels, et ce de plusieurs façons. D'abord en ne les enregistrant généralement que de manière lacunaire. Ainsi, le *Dictionnaire du français* mentionne les noms **concession**, voire **concessionnaire**, sans proposer l'infinitif **concéder**. Est en cause l'un des présupposés de la description lexicographique, selon lequel les faits à caractère systématique ne sont pas obligatoirement renseignés, l'ouvrage tablant sur la compétence du lecteur pour combler les manques. Ceci peut se comprendre pour un locuteur natif, mais moins pour un locuteur allophone. Ensuite, l'ordre alphabétique disperse les séries suffixées (dans le *Petit Robert*, **balai** est isolé de la série **balayage**, **balayer**, **balayette**, **balayeur** et **balayure**). Les tentatives effectuées par le *Lexis* ou le *Dictionnaire du français contemporain* pour regrouper sous une même base les divers dérivés et composés ne sont que partiellement satisfaisantes dans la mesure où leur classement respecte là aussi l'ordre alphabétique et non pas la logique constructionnelle ou sémantique. De fait, pour une base donnée (un verbe, un nom, un adjectif) il n'est pas possible dans un dictionnaire traditionnel d'obtenir une vue synthétique et raisonnée de son paradigme dérivationnel.

En principe, la définition lexicographique doit permettre au lecteur de combler la dispersion impliquée par le classement alphabétique. Si pour certaines unités elle remplit effectivement sa fonction (cf. le paradigme de **nettoyer** dans le *Petit Robert*), en revanche, pour d'autres la tâche est plus ardue. Le lecteur doit s'en remettre à son intuition. Un locuteur natif n'aura aucune difficulté à rapprocher « ne pas empêcher que quelque chose se fasse » (définition de **consentir** dans le *Dictionnaire du français*) et « accord donné à un projet, décision de ne pas s'y opposer » (définition de **consentement** dans le même dictionnaire). Pour l'apprenant, cela est beaucoup moins évident.

Les dictionnaires déconstruisant les paradigmes dérivationnels, ils occultent à l'apprenant d'une langue étrangère toute une partie du fonctionnement de la langue. Le support papier et son classement alphabétique linéaire constituent sans conteste la raison majeure de cette carence. Un dictionnaire électronique, plus flexible, non basé sur une version papier antérieure, comme le *Dafles* (*Dictionnaire d'apprentissage du français langue étrangère ou seconde*), et qui est destiné à des allophones, se doit donc de restituer ces paradigmes dérivationnels. C'est précisément une des fonctions du schéma actanciel.

## 2. Le Schéma Actanciel

### 2.1. Concept

Le schéma actanciel d'un verbe est un tableau comprenant autant de lignes que le verbe compte de lexies ou de sens. Quatre colonnes de ce tableau correspondent aux positions d'actants syntaxiques ou de compléments essentiels, à savoir les positions de sujet et de compléments d'objet. Deux autres colonnes sont réservées aux fonctions lexicales *SqProcess* (nom d'action), suggérée par Fontenelle (1997, 187-190), et *Sres* (nom de résultat, Mel'čuk, 1995, 134) (Tableau 1). La colonne *Nlieu* porte sur le lieu où se déroule l'action, *Ntemps* sur le moment auquel elle se déroule et *Nmoyen* sur l'instrument utilisé pour l'exécuter. Dans

bon nombre de cas, *Nlieu*, *Ntemps* et *Nmoyen*, qui sont des actants d'ordre sémantique, peuvent se voir réalisés dans la phrase sous forme de circonstants.

Il s'agit là du schéma sous sa forme standard. Certaines constructions non standard (verbe + attribut du complément d'objet par exemple) font l'objet d'un traitement spécifique (voir ci-dessous).

	action	N1 : sujet	verbe	N2	PrépN3	PrépN4	Nlieu	Ntemps	Nrésultat	Nmoyen
lexie 1			verbe							
lexie 2			verbe							
lexie n			verbe							

Tableau 1 : format du schéma actanciel standard

Du point de vue syntaxique, le schéma actanciel complété (Tableau 2), combiné aux définitions actanciennes utilisées dans le *Dafles*, s'apparente quelque peu au (tableau de) régime proposé par Mel'čuk dans le *DEC*, tout en étant beaucoup moins formalisé et plus accessible pour l'apprenant.

À cette description syntaxique, les tableaux du *Dafles* intègrent en plus une couche d'information lexicale. Ainsi, dans un premier temps, les schémas reproduisent visuellement les parentés sémantiques qui existent entre les membres d'une même famille lexicale ou dérivés syntaxiques et dérivés sémantiques nominaux actanciels (Mel'čuk).

[définition abrégée]	action	N1 : sujet	verbe	N2	PrépN 3	PrépN 4	Nlieu	Ntemp s	Nrésult at	Nmoy en
1a activité d'amusement	<i>le jeu</i>		jouer							<i>un jouet</i>
1b utilisation d'un objet de divertissement	<i>le jeu</i>	<i>un joueu r</i>	jouer		<i>un jeu</i>					
3a pratiquer une activité sportive		<i>un joueu r</i>	jouer						<i>le jeu</i>	

Tableau 2 : parentés sémantiques entre lexies du verbe *jouer* et ses dérivés (extrait)

On notera que dans le *DEC*, ces informations se retrouvent ailleurs, dans le corps de l'article, et plus précisément dans la zone de combinatoire lexicale.

Avec un tel tableau synoptique, l'apprenant n'est pas obligé de lire plusieurs articles de dictionnaire (papier) pour observer que le nom *jeu* ne peut pas être utilisé comme nom d'action pour toutes les lexies du verbe *jouer* et que ce même mot exprime le résultat d'une activité sportive pratiquée par un *joueur*.

Les dérivés mentionnés font fonction de mots prototypes dans ces positions. Dans un certain nombre de cas, ce sont des hyperonymes qui couvrent tout un paradigme de mots qui peuvent également s'y substituer dans une phrase : *footballeur*, *basketteur*, etc. pour *joueur* en tant que sujet de la lexie 3a (Tableau 3 ci-dessous).

En plus des simples dérivés, il est possible, dans un deuxième temps, de compléter les cases vides par d'autres noms prototypes, voire même par des collocations (Tableau 3). Le recours à des collocations est indispensable dans de nombreux cas pour disposer d'un hyperonyme (*un sport de balle* comme hyperonyme pour *football*, *rugby*, etc. ; *un établissement scolaire* pour *école*, *institut*, etc.).

[définition abrégée]	action	N1 : sujet	verbe	N2	PrépN 3	PrépN 4	Nlieu	Ntemp s	Nrésultat	Nmoy en
1a activité d'amusement	le jeu	<i>qqn<sup>1</sup> un animal</i>	jouer		<i>Qqpar t</i>					un jouet
1b utilisation d'un objet de divertissement	le jeu	un joueur	jouer		un jeu					
3a pratiquer une activité sportive		un joueur	jouer		<i>un sport de balle</i>		<i>un terrain</i>		le jeu	

Tableau 3 : aperçu des mots et collocations prototypes en combinaison avec le verbe *jouer* (extrait)

Les cases des actants (*N1*, *N2*, *N3*, *N4*) restées vides correspondent à des impossibilités syntaxiques ; les cases vides dans les autres colonnes (*Nlieu*, *Ntemps*, *Nrésultat*, *Nmoyen*) représentent une simple absence de nom ou de collocation prototype.

Tel quel, le schéma actanciel se révèle être un outil intéressant pour l'élargissement des connaissances lexicales de l'apprenant par une description précise de l'agencement entre syntaxe (verbe (in)transitif), morphologie (dérivés), sémantique (sens) et lexicale (restrictions de sélection imposées par le verbe) autour du verbe, noyau de la phrase.

La présentation offre en outre l'avantage d'être synoptique, contrairement aux informations parcellaires, morcelées et peu systématisées que l'on trouve dans les dictionnaires classiques. Mais, sous cette forme, le schéma reste un objet statique où il

manque des indications quant au sens précis des mots mentionnés, où aucune indication n'est donnée quant à la préposition utilisée, etc.

## 2.2. Version électronique

Le schéma actanciel ne peut devenir un objet dynamique, interactif, adaptable aux besoins de l'utilisateur, que sur support informatique et ceci pour autant que les informations soient suffisamment bien structurées pour permettre la composition à l'écran de ce genre de tableaux. Dans le *Dafles*, cela est rendu possible par l'utilisation d'une base de données interactive MySQL, interrogeable par le biais de scripts en PHP (Selva, Verlinde et Binon, 2004).

Plus de 200 schémas actanciels sont déjà disponibles en ligne, et plusieurs centaines encore attendent leur codage (Écran 1).

jouer								
Mots utilisés avec jouer :								
	action	N1. objet	verbe	N2	prop N3	Nlien	Nrésultat	Nnoyen
1a effectuer une activité pour s'amuser	le jeu	qq un animal	jouer					un joueur
1b utiliser un objet de divertissement.	le jeu	un joueur	jouer		un jeu			
2a participer à un jeu de hasard	le jeu	qq	jouer		un jeu de hasard			
2b traquer de l'argent	le jeu	un joueur	jouer	une somme d'argent	un animal un résultat		si pari	une race
3a effectuer une activité sportive		un joueur	jouer		un sport de ballon	un terrain	le jeu	
3b disputer un match		un joueur	jouer	un match		un terrain		
3c faire partie d'une équipe		un joueur	jouer		une équipe			

Écran 1 : schéma actanciel du verbe jouer dans le *Dafles* (extrait)

Une fonctionnalité importante est l'interactivité des tableaux. En effet, la fonction discursive des mots étant primordiale, l'agencement de ceux-ci dans un tableau, privés d'un contexte ou d'une définition, paraît quelque peu artificielle. Aussi, en cliquant sur les liens, la définition, les exemples, la/les construction(s) syntaxique(s) du mot et ses synonymes viennent s'inscrire en bas de l'écran, au-dessus de la barre de navigation (Écran 2). Ceci permet également de régler les problèmes de polysémie en identifiant clairement les lexies mises en jeu.

joueur sens 2	
un joueur est une personne qui pratique un sport ou qui participe à un jeu dans lequel le nombre de personnes est déterminé par les règles du jeu	
N	Une équipe de foot est toujours constituée de onze joueurs.
N de N	Le joueur de rugby est blessé à la tête.
Synonymes : (-) footballeur, basketteur, rugbyman, volleyeur.	

Écran 2 : information complémentaire pour le mot joueur (sens 3a de jouer)

Le lien sur le verbe central appelle en bas d'écran, entre autres, la ou les constructions syntaxiques spécifiques de ce verbe, accompagnées d'une phrase exemple

(Écran 3). Dans les cas où un verbe est signalé avec un complément *PrépN3* ou *PrépN4*, cette information permet de découvrir avec quelle préposition exactement le verbe se construit.

**jouer sens 1b**

lorsqu'une personne joue aux cartes, à un jeu vidéo, à un jeu de société comme le Monopoly, elle utilise ce jeu pour s'amuser tout en suivant certaines règles.  
N1 V à N3 : Ils jouent au Monopoly au moins une fois par semaine.  
pas de synonymes égaux ou plus étroits

Écran 3 : information complémentaire pour le mot jouer (sens 1b)

Les synonymes sont donnés sous forme de liste, mais grâce au lien Synonymes en début de liste (Écran 2), l'utilisateur a accès à l'écran de description du réseau de synonymes. Les schémas actanciels font dès lors fonction de passerelle entre plusieurs réseaux synonymiques (verbes, noms, adjectifs) qui demeurent indépendants dans les autres dictionnaires.

Les dérivés sont identifiés à l'aide de caractères gras. Les lexies des dérivés qui n'ont pas leur place dans le schéma actanciel sont regroupées sous le tableau et accompagnées de leur définition, comme par exemple le nom *jeu* au sens de « façon dont cette personne utilise, se sert d'un instrument pour faire de la musique ». Les dérivés qui ne font pas partie de la nomenclature du *Dafles* (Verlinde et Selva, 2001) sont notés tels quels dans le tableau afin de le compléter, mais sans précisions supplémentaires.

En plus du caractère systématique de l'ensemble, cette présentation tire profit de la cohérence descriptive du *Dafles*. En effet, tous les membres de la famille de mots apparaissant à la même ligne ont, dans la mesure du possible, une définition uniforme. Ces définitions uniformes soulignent la filiation sémantique qui existe entre ces lexies morphologiquement apparentées.

### 2.3. Extensions Possibles

L'information contenue dans les cases des schémas actanciels ne se limite pas nécessairement aux noms et aux collocations. On y trouve aussi les adjectifs prototypiques qui caractérisent les noms. Ils sont identifiés dans les schémas par le fait qu'ils sont précédés de la forme verbale *est*. Ces adjectifs peuvent être des dérivés ou non du verbe (Écrans 4 et 5).

créer						
Mots utilisés avec créer :						
	action	N1: sujet	verbe	N2	Nrésultat	Nmoyen
la concrétiser un objet; une idée	<u>la création</u>	<u>un créateur</u> est <u>créateur</u> <u>créatif</u>	<u>créer</u>	qqch => <u>une création</u>	<u>un objet</u> <u>un procédé</u>	<u>l'imagination</u> <u>la réflexion</u>
la réaliser une oeuvre d'art	<u>la création</u>	<u>un artiste</u> <u>un créateur</u> est <u>créatif</u>	<u>créer</u>	<u>une oeuvre d'art</u>	<u>une création</u>	<u>l'imagination</u> <u>la réflexion</u>

Écran 4 : extrait du schéma actanciel de créer

On notera que dans un certain nombre de cas, l'action exprimée par le verbe provoque une modification du statut d'un ou de plusieurs actants. C'est le cas par exemple pour le verbe *épouser*, où l'on ne peut parler d'*époux* que lorsque le mariage est conclu. Dans le schéma actanciel, ce changement de statut est indiqué par une flèche (⇒) (Écran 5). Il en va de même pour l'objet qui est créé et qui devient une *création* (Écran 4).

épouser						
Mots utilisés avec épouser :						
	action	N1: sujet	verbe	N2	Nlieu	Nrésultat
se marier avec quelqu'un		qqn => <u>un époux</u> est <u>époux</u> est <u>marie</u>	<u>épouser</u>	qqn => <u>un époux</u> est <u>époux</u> est <u>marie</u>	<u>une épouse</u> <u>une fiancée</u> <u>la maison communale</u> <u>l'hôtel de ville</u>	<u>un mariage</u>

Écran 5 : extrait du schéma actanciel de épouser

Comme on peut le constater ci-dessus, lorsqu'il n'y a pas d'hyperonyme ou de nom prototypique, plusieurs noms et/ou collocations peuvent occuper la même case. Ces cas sont toutefois des exceptions. Certains de ces cas s'expliquent par la présence de variantes géographiques (*hôtel de ville* (France), *maison communale* (Belgique)).

Si nécessaire, des restrictions d'emploi touchant certains mots ou certaines constructions non standard (verbe + attribut du complément d'objet, adverbe par exemple) sont ajoutées. Elles apparaissent dans un petit écran séparé lorsque l'on clique sur l'astérisque (Écran 6, restrictions pesant sur le mot *allié*, complément prépositionnel).

allier						
Mots utilisés avec allier :						
action	N1:sujet		verbe	N2	prép N3	Nrésultat
mettre en commun des moyens	qqn	un allié (*)			qqn	un allié (*)
	une organisation =>	est	s'allier		une organisation =>	est
	un pays	allie			un pays	est
						un contrat
						une alliance
						un pacte
						un traité
						uniquement pour une personne ou un pays

Écran 6 : extrait du schéma actanciel de s'allier

Le nombre croissant de schémas disponibles dans le *Dafles* donne lieu à des exploitations intéressantes en partant non pas d'un verbe, mais bien d'un nom. Ainsi, à l'article *salarie* on note que le nom apparaît dans les schémas des verbes *embaucher*, *travailler*, *payer*, *licencier*, ce qui correspond pragmatiquement au paradigme d'actions prototypiques dont le *salarie* est le bénéficiaire/patient.

#### 2.4. Limites

Lors de l'élaboration des schémas actanciels, plusieurs problèmes se posent. Ainsi, il n'est pas toujours simple de définir exactement le nom prototypique pour une position donnée. Pour un verbe comme *alléger* (au sens de « rendre moins important »), il est difficile de trouver un hyperonyme qui coiffe des termes pourtant clairement apparentés comme *charges*, *dette*, *impôts* en position de complément d'objet direct. Dans ces cas, nous avons réduit ce qui est parfois un paradigme de mots assez important aux mots les plus fréquents, qui, en principe, ne doivent pas être synonymes ou hyperonymes les uns par rapport aux autres. La solution n'est toutefois pas entièrement satisfaisante.

Une autre difficulté se rencontre lors de la distinction entre les noms d'action et les noms de résultat. Les résultats des tests que l'on peut appliquer ne sont pas toujours convaincants. Ainsi, le nom d'action doit pouvoir être précédé de l'article défini et suivi d'un double complément (le/la nom d'action de N2 par N1 : *la rédaction d'un article par un journaliste*, par analogie avec les compléments du verbe, où N1 est le sujet et N2 le complément d'objet direct : *un journaliste rédige un article*). Or, ce test ne fonctionne pas pour les verbes intransitifs (*\*le repli des cours par N*). Dans ces cas, il reste que le nom d'action est compatible avec un duratif (*le repli des cours se poursuit*).

Les résultatifs sont précédés de l'article indéfini et sont quantifiables ({une, deux} *rédactions*, au sens de « texte écrit »).

Parmi les cas limites, on distingue un nom comme *épuisement*, qui n'est pas quantifiable et pour lequel la construction à double complément ne semble pas très bien passer (?*l'épuisement du cheval par son cavalier*, comparé à *le cavalier a épuisé son cheval*). Toutefois, intuitivement, on ressent le nom comme nom d'action.

Une des valeurs ajoutées de la base de données *Dafles* réside dans le fait que des liens de synonymie et d'hyperonymie sont tissés entre les lexies des mots, c'est-à-dire de sens à sens. Le *Dafles* intègre ces liens lors de l'affichage des schémas actanciels. Cela veut dire qu'un mot peut transmettre automatiquement le schéma actanciel dans lequel il apparaît à un autre mot, pour autant que ces deux mots aient été définis comme synonymes exacts et sans que ce schéma ait été codé explicitement dans la base. L'héritage se fait également d'hyperonyme à hyponyme. Ainsi, si le mot *salarie* apparaît dans les schémas des verbes *embaucher*,



*travailler, payer et licencier*, ces schémas seront automatiquement reliés aux noms *chauffeur, enseignant, comptable*, etc., qui sont tous des hyponymes de *salariné*.

Dans la grande majorité des cas, et à condition que l'héritage se fasse vers un paradigme de mots immédiatement inférieur dans la hiérarchie (de *construction* à *bâtiment*, mais non de *construction* à *maison* dans une suite *construction > bâtiment > habitation > maison*), cette fonctionnalité offre des résultats probants. Il faudrait toutefois un contrôle systématique pour traquer les (rares) cas où ce transfert de propriétés ne fonctionne peut-être pas. En outre, cette limitation empêche de nombreux héritages qui se font entre mots plus distants dans une relation hyperonymique.

### 3. Conclusions

Dans la dictionnaire contemporaine, on balance entre un traitement unitaire des entrées, comme par exemple dans les dictionnaires Robert, avec comme corollaire un éclatement des dérivés, classés de façon alphabétique, et un traitement homonymique, inauguré par Dubois en 1966. Ce procédé de dégroupement des sens et des emplois en plusieurs vocables a donné lieu à un regroupement des dérivés relevant de la même famille et de la même lexie.

Par le biais d'une fonctionnalité particulière, à savoir les schémas actanciels, nous pouvons, dans le *Dafles*, embrasser les deux positions et donner lieu à un instrument puissant pour l'exploration des paradigmes dérivationnels, voire même des relations sémantiques plus larges, parallèlement à une description lexicale classique.

Dans les schémas actanciels, l'intégration de toutes les composantes de la description lexicale est maximale, puisque l'on a accès à l'ensemble d'un paradigme de dérivés, à leurs définitions, à des phrases exemples, à des relations de synonymie, voire à des collocations, et ceci indépendamment du mot sous lequel on trouve la description. Les limites de l'article, encore fortement présentes dans les dictionnaires électroniques de la première génération, disparaissent ainsi entièrement pour faire place à une collecte d'informations tirées de plusieurs 'articles'.

Nous avons déjà pu montrer dans une expérimentation limitée (Selva et Verlinde, 2002), l'intérêt du schéma actanciel dans certaines situations de production et les bénéfices que les apprenants peuvent en tirer.

Les schémas actanciels permettent d'associer morphologie et sémantique lexicale, lexique et grammaire. De cette façon ils tissent des réseaux à la fois linguistiques et conceptuels qui facilitent l'organisation du vocabulaire dans le lexique mental du locuteur. Pour un dictionnaire d'apprentissage, il s'agit là d'une valeur ajoutée de poids.

### Notes

1. *Qqn* et *qqch.* renvoient au paradigme entier de personnes et de choses. *On* s'emploie pour désigner une activité exercée par une personne à l'aide d'un instrument : *on passe un film dans une salle*. *Qqpart* signale qu'un complément de lieu est actant du verbe : *un projectile touche qqn qqpart*. Dans certains cas, nous utilisons également des notations syntaxiques : *Vinf, que, phrase*.

### Références

Fontenelle, T. 1997. Turning a bilingual dictionary into a lexical-semantic database. Tübingen : Niemeyer.

- Mel'čuk, I.** 1995. Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire. Louvain-la-Neuve/Paris : Duculot/Aupelf-Uref.
- Selva, T. et Verlinde, S.** 2002. 'L'utilisation d'un dictionnaire électronique : une étude de cas' in A. Braasch et al. (éds) 2002. Proceedings of the Tenth EURALEX International Congress. Copenhagen : CST. I : 199-208.
- Selva, T., Verlinde, S. et Binon, J.** 2004. 'Vers une deuxième génération de dictionnaires électroniques' in M. Zock et J. Carroll (éds) Les dictionnaires électroniques. Traitement automatique des langues (TAL) 44.2. 177-197.
- Verlinde, S. et Selva, T.** 2001. Nomenclature de dictionnaire et corpus. Cahiers de lexicologie 79. 113-139.

#### **Dictionnaires**

- DEC. **Mel'čuk, I.** 1984-1999. Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques. Montréal : PUM.
- Dictionnaire du français. **Rey-Debove, J.** 2000. Paris : CLE International et Dictionnaires Le Robert.
- Dictionnaire du français contemporain. **Dubois, J.** 1966. Paris : Larousse.
- Lexis. **Dubois, J. et Mevel, J.-P.** 1986. Paris : Larousse.
- Petit Robert (Le). **Rey, A. et Rey-Debove, J.** 2003. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Robert Méthodique. **Rey-Debove, J.** 2003. Paris : Dictionnaires Le Robert.

#### **Dictionnaire électronique**

- Dafles. **Selva, T., Verlinde, S. et Binon, J.** [www.kuleuven.ac.be/dafles](http://www.kuleuven.ac.be/dafles)